

Le BTS en Economie Sociale et Familiale comprend:

Des enseignements théoriques:

- Module 1 : conseil et expertise technologiques 776 h
- Module 2 : animation/formation 247 h
- Module 3 : communication professionnelle 90 h
- Module 4 : travail en partenariat, institutionnel et inter institutionnel 154 h
- Module 5 : gestion de la vie quotidienne dans un service ou dans un établissement 140 h
- Action professionnelle 87 h
- Langue vivante étrangère 116 h

Des périodes de stages :

- 6 semaines de stage en première année
- 7 semaines en seconde année



Pour tous renseignements concernant les formations du champ social et spécialisé

Rapprochez-vous du Pôle Formation & Documentation de la DSFE au

**40 46 58 98
ou
40 46 58 69**

Pour tous renseignements concernant les formations du champ social et spécialisé

Rapprochez-vous du
Pôle Formation & Documentation de la DSFE
au 40 46 58 98 ou 40 46 58 69



Immeuble Te Hotu, avenue Prince Hinoi
Ouvert au public
Du lundi au jeudi de 7h30 à 15h30
Et le vendredi de 7h30 à 14h30

B.P. : 1 707 – 98 713 Papeete – TAHITI
Polynésie française
Tél. : 40 46 58 46
Fax : 40 43 89 20
Mail : secretariat@solidarite.gov.pf



Page Facebook :
www.facebook.com/dsfe.pf
Direction des solidarités, de la Famille et
de l'égalité – actions sociales



Direction des solidarités,
de la famille et de l'égalité

*La solidarité est une force,
la famille en est le socle*

Conseiller en Economie Sociale et familiale

Un acteur de l'insertion sociale



Le conseiller en économie sociale et familiale

Son rôle

en référence à l'arrêté du 22 août 2018

Le conseiller en économie sociale et familiale (CESF) est un travailleur social qualifié dont le cœur de métier est fondé sur une expertise dans les domaines de la vie quotidienne : budget, surendettement, consommation, habitat, insertion sociale et professionnelle, alimentation-santé. Ses compétences scientifiques et techniques spécifiques lui confèrent une légitimité professionnelle pour intervenir dans le cadre de l'économie de la vie quotidienne.

Le CESF intervient auprès des personnes en situation de précarité, ou ayant des difficultés financières ou connaissant des problèmes d'accès que logement, de surendettement, de chômage. Son action s'inscrit aussi dans les problématiques de vieillissement de la population, de dépendance, du handicap, de protection de l'enfance...

Son intervention privilégie une finalité éducative et vise la valorisation et / ou l'appropriation de compétences par les personnes, les familles, les groupes. Ces compétences vont permettre aux publics concernés d'accéder à leurs droits, de prévenir et/ou de gérer les difficultés de leur vie quotidienne.

Sa spécificité de travailleur social le conduit à intervenir dans un cadre éthique et dans une dynamique de co-construction avec les bénéficiaires des projets qui les concernent. Son intervention privilégie la participation active et permanente des usagers/habitants, l'expression de leurs besoins, l'émergence de leurs potentialités, afin qu'ils puissent progressivement accéder à leur autonomie et à la maîtrise de leur environnement domestique. Le CESF intervient de façon individuelle ou de façon collective lorsqu'il anime des groupes d'usagers ou quand il collabore avec des équipes pluridisciplinaires et pluriinstitutionnelles.

Dans le cadre d'un double registre d'intervention, préventif et curatif, le CESF assure des actions de conseils, d'informations, d'animation, de formation dans les six domaines majeurs qui le concernent

Son champ d'intervention

Son intervention s'inscrit de façon complémentaire et spécifique dans un large réseau de partenaires et dans des dynamiques de développement social local lorsqu'il participe à l'élaboration de diagnostics partagés et de projets sociaux de territoire, à partir du champ qui les concerne.

Il est force de proposition auprès des décideurs et contribue à faire évoluer les offres de services des institutions dans son champ d'intervention. Il exerce dans différentes structures publiques ou privées, au sein des collectivités territoriales, organismes sociaux, associations, bailleurs sociaux privés ou publics, structures d'hébergement, mutuelles, hôpitaux, services tutélaires...



INFO - PRATIK'



Formation Diplômante
Diplôme d'Etat - Grade licence

Conditions d'admission



Etre titulaire du BTS en économie sociale et familiale



Durée et contenu
de la formation

La préparation du Diplôme de Conseiller en Economie Sociale et Familiale se déroule en 1 an, après le BTS ESF. Cette année de préparation comprend :

540 h de formation théorique réparties en domaines de formations :

- DF 1 : Conseil et expertise à visée socio-éducative dans les domaines de la vie quotidienne 140 h
- DF 2 : intervention sociale 250 h
- DF 3 : communication professionnelle 40 h
- DF 4 : dynamiques inter institutionnelles et partenariales 90 h
- Langue vivante étrangère 20h

560 h de stage pratique (16 semaines)